

Règlement

L'inscription aux 5 km et 10 km des boucles de l'acier implique la connaissance et l'acceptation du règlement général aux règlements FFA.

Toutes les courses sont ouvertes aux licenciés et non licenciés à la FFA ainsi qu'aux sports adaptés FFH pour le 10 km (officialisés sur calorg 2024), hommes et femmes et se feront à allure libre.

Le départ du 10 km se fera, avenue du collège.

Le départ du 5 km se fera, avenue de Bretagne.

Arrivée sur la piste d'athlétisme au stade du Haut-Kême, avenue du collège.

Droits d'engagement: 10 km : 12 euros, 5 km : 8 euros (sans frais) **moins 2 euros pour licencié FFA.**

Inscriptions: sur le site www.milesrepublic.com ou par courrier à:

FOC Athlétisme 17 rue de Hayange 57190 Florange.

Le bulletin devra être accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du FOC Athlétisme uniquement, pour être valable au plus tard le jeudi **21 mars 2024 minuit.**

Au gymnase du Haut-Kême, avenue du collège à Florange pour le 5 km et 10 km.

- le samedi **23 mars 2024** de 15 h à 17 h (**retrait des dossards et inscriptions**)
- le dimanche **24 mars 2024** de 7 h 30 à 9 h (**retrait des dossards uniquement**)

Les participants mineurs non licenciés à la FFA devront être munis à l'inscription d'une autorisation parentale et d'un certificat médical conforme de moins d'un an pour participer aux épreuves.

Vestiaires, douches, sanitaires non gardés sont mis à disposition des coureurs. L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de vol ou détériorations.

Contrôle : Des commissaires de course sont chargés de veiller à la régularité de l'épreuve sur l'ensemble du parcours.

Sécurité: Assuré par les signaleurs, par les polices nationales et municipales, un médecin et la protection civile. Les vélos, rollers etc ... sont interdits sur le circuits.

La circulation automobile est réglementée par un arrêté municipal sur le parcours.

Parcours:

- 10 km 2 boucles de 5 km en ville, entièrement goudronnées et balisées sans grosse difficulté. Tous les kilomètres seront indiqués et marqués au sol.

- 5 km 1 boucle de 5 km en ville, entièrement goudronnées et balisées sans grosse difficulté. Tous les kilomètres seront indiqués et marqués au sol.

Ravitaillement au passage du 5^{ème} km (pour le 10 km) et à l'arrivée.

Dossards: Ils devront être portés devant en entier, tenus par au moins deux épingles, non fournies.

Assurance: Responsabilité civile, les organisateurs seront couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la compagnie MAIF AIAC 4121633J.

Individuel accident: Les licenciés bénéficieront des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Classement et récompenses: Tous les participants seront récompensés. Pour le 10 km, il sera établi un classement scratch et seront récompensés les trois premiers hommes et femmes. Remise des primes uniquement lors du podium.

Départ: L'organisateur peut différer le départ d'une heure en cas d'intempéries.

Antidopage : Le contrôle antidopage s'effectuera au gymnase du Haut-Kême de Florange.

Charte du coureur - - engagement post COVID-19 - Disponible sur le site d'inscription.



L'Europe s'invente chez nous



90 ans 1964-2024

florange

VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LABEL
ATHLÉTÉ
RÉGIONAL
ATHLÉTÉ
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

QUALIFICATIF FRANCE 10KM

12 ÈME ÉDITION

10KM

5KM

DES BOUCLES DE
L'ACIER **COURSE SUR ROUTE**

DATE **24 MARS 2024**

STADE DU HAUT-KÊME, AVENUE DU COLLÈGE, FLORANGE

INFORMATIONS

9H30 : DÉPART DES 10 KM
10H30 : DÉPART DES 5KM

SCAN ME

Programme

Dimanche 24 mars 2024

9 h 30	1 - 10 km des boucles de l'acier (2004 et avant – U23) 2 boucles
10 h 45	Podium 10 km
10 h 30	2 - 5 km des boucles de l'acier (2010 et avant – U16) 1 boucle
11 h 45	Podium 5 km
9 h 45	3 - Course baby G/F (2018 et après + un parent - U7) 300 m : Piste
	4 - Eveil athlétique G/F (2015/2016/2017 – U10) 500 m : Piste
	5 - Poussins / poussines (2013/2014 – U12) 1 000 m : Piste
	6 - Benjamins et benjamines (2011/2012 – U14) 1 000 m : Piste
	7 - Minimes garçons et filles (2009/2010 – U16) 1 000 m : Piste

Prime course 10 km homme et femme :

1^{er}(e) 150 €
2^{ème} 100 €
3^{ème} 50 €

Inscriptions en ligne 5 km et 10 km ou sur place

au gymnase du Haut-Kême, avenue du collège à Florange

- samedi 23 mars 2024 de 15h à 17h (retrait des dossards et inscriptions)
- dimanche 24 mars 2024 de 7h30 à 9h (retrait des dossards uniquement)



ACOFLO

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.fr

MILES
REPUBLIC

Le Républicain
Lorrain



Carrefour
market
11, rue nationale
FLORANGE

GRAND
FRAIS
FAMECK

E.Leclerc
Fameck

Bulletin d'inscription

Boucles de l'acier de Florange le **24 mars 2024**.

A renvoyer **avant le jeudi 21 mars 2024** avec le règlement à l'ordre du FOC Athlétisme.

Dossard n° CM ES CH CB Course :

Nom Prénom

N° de licence FFA

Equipe/Club

Sexe : (M/F) Né(e) le Nationalité

Adresse

Code postal @mail

Ville Tél.

La présentation de la licence FFA est obligatoire à l'inscription.

Pour les personnes qui ne sont pas licenciés à la FFA, ils devront fournir un certificat médical, daté de moins d'un an au jour de la course et qui atteste de la non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition.

Je reconnais avoir lu et adhère entièrement au règlement général du 10 km des boucles de l'acier de Florange et j'accepte que mon nom, prénom et photos prises au cours de la manifestation figurent dans les médias à l'issue de la course.

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné M ou Mme :

Responsable légal autorise mon enfant :

Date :

Signature :

Inscription en ligne (5 et 10 km) sur le site : www.milesrepublic.com

fermé à partir du 21/03/2024 minuit

FOC Athlétisme : 17, rue de Hayange 57190 Florange : cynthia.bailly-nade@orange.fr

Informations : www.focathle.wordpress.com

